

Agenda

Prochain Cnas :

Cnas de juin : 11 et 13 juin
Assemblée Générale :
12 juin

Dates limites d'inscription :

• SPORTS

30 juin - Subvention SLC
12 juillet - Challenge voile Caes CNRS
31 octobre - Stages sportifs et Manifestations sportives

• LOISIRS-CULTURE :

Subvention festivals : deux mois après le festival, jusqu'au 31 octobre.

• RETRAITÉS :

18 juin - Randonnée mensuelle

• JEUNESSE :

31 août - Activités sportives, culturelles ou de loisirs

Subvention Sports, Loisirs et Culture



À la suite de vos nombreux retours et dans le but de **clarifier les conditions d'obtention d'une subvention pour votre pratique sportive**, culturelle ou de loisirs à l'année, nous avons réalisé quelques ajustements qui, nous l'espérons, permettront de résoudre un certain nombre de problèmes et incompréhensions.

Les factures couvrant septembre 2023 à juin 2024 seront bien prises en compte ainsi, bien entendu, celles couvrant toute l'année 2024. Les factures de septembre 2024 à juin 2025 seront, elles, prises en compte en 2025.

Enfin, nous mettons une **date limite d'envoi des dossiers au 30 juin 2024**, car les secteurs Sports et Loisirs-Culture sont, ce que nous appelons au Caes, des secteurs « à budget bloqué ». Ceci implique que, si le budget alloué à la subvention SLC venait à être dépassé, nous serions amenés à ajuster le plafond de subvention pour rester dans l'enveloppe votée en Cnas.

Ces nouvelles dispositions sont indiquées ci-après et nous espérons que vous serez nombreux à en profiter.

Actualités

Assemblée Générale 2024

Le Caes invite tous les ouvrants droit du Caes à participer à notre assemblée générale qui se tiendra le mercredi 12 juin à 9 heures au Fiap Jean Monnet (30 rue Cabanis, 75 014 Paris).

Vacances d'été

Il est encore possible de réserver vos vacances avec le Caes Inserm. Des belles destinations en France et en Espagne vous attendent. [Consultez nos disponibilités.](#)

Subventions Sports, Loisirs et Culture 2024

Les agents, leur conjoint et leurs enfants à charge de 21 ans à 25 ans révolus bénéficient d'une subvention pour les activités sportives, culturelles et de loisirs pratiquées à l'année(*). Pour les enfants de moins de 21 ans, s'adresser au secteur [Jeunesse](#).

Le plafond est de 250 € par an et par personne, et 500 € pour les personnes en situation de handicap. La subvention est calculée sur la grille 10 à 60 %. Envoi des dossiers uniquement par voie postale : **date limite d'envoi le 30 juin 2024.**

Sont prises en compte les factures de septembre 2023 à août 2024 ou couvrant l'année 2024.

Pour être pris en compte, votre dossier doit impérativement être complet :

- Fiche agent 2024 à jour et validée.
- Formulaire de demande de subvention dûment rempli.
- Facture acquittée avec le numéro de Siret (obligatoire même pour les associations et les établissements publics). Si votre dossier est complet, vous pouvez d'ores et déjà nous l'adresser. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

***Activités non subventionnées :** les activités diplômantes ou les formations en ligne, le coaching sportif individuel, les activités de bien-être ou de sophrologie, la chasse ou la pêche, les cours de langue.

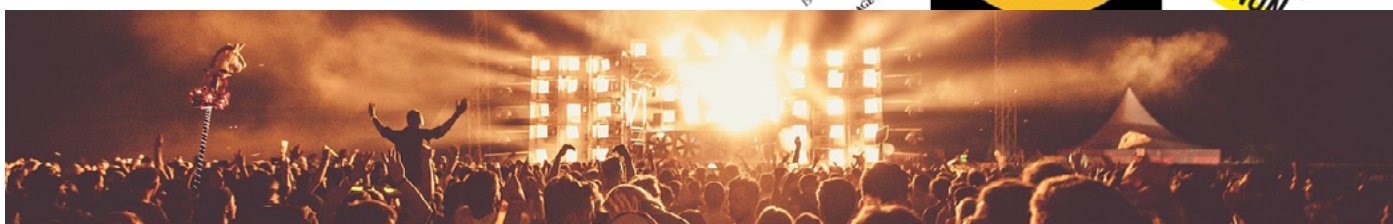


Secteur Loisirs-Culture

Subvention festivals

Le Caes subventionne *a posteriori* la participation des agents Inserm ou de leurs ayants droit à un festival par an, à un taux de 10 à 60 % selon le quotient familial (jusqu'à 100 €).

Transmettre la demande de subvention, par courrier uniquement, au maximum deux mois après la date du festival, jusqu'au 31 octobre. Les festivals qui ont lieu après le 31 octobre sont traités l'année suivante. Les dossiers incomplets ou envoyés par mail ne seront pas traités.



Secteur Sports

Challenge Voile Caes CNRS du 11 au 14 octobre

Le 32e Challenge national « Voile-Recherche » aura lieu du 11 au 14 octobre 2024. Ce sera l'occasion de rassembler tous les passionnés de voile pour de fantastiques joutes nautiques. La compétition aura lieu dans la Baie de Quiberon, à Arzon, au départ du port du Crouesty et se disputera sur des First 31.7, bateaux habitables de 6 couchettes.

Vendredi 11 octobre : entraînement.
18h30 : pot d'accueil et description des parcours

Samedi 12 octobre

- Matin : 2 parcours de type "banane".
- Midi : retour à Crouesty. Préparation pour le départ d'une navigation de nuit.
- Fin d'après-midi : départ de la course de nuit.

Dimanche 13 octobre :

- Début d'après-midi : parcours côtier.
- Dimanche soir : soirée festive avec un code vestimentaire suggéré : la marinière / joutes musicales (une chanson par équipage, épreuve éliminatoire).

Lundi 14 octobre :

- Matin : 2 parcours de type "banane".
- Après-midi : fin du challenge vers 14h00. Après le retour au port, remise des prix et pot de départ.

Les parcours seront proposés par le bateau « comité » en fonction de la météo. Ceux-ci peuvent être modifiés ou annulés en cas de météo défavorable.



Tarif : 250 € par personne, subvention sur le taux 10 % à 60 % (séjour de 225 € à 100 €).

Votre dossier complet doit nous parvenir au plus tard le vendredi 12 juillet.

Billetterie en ligne : billetteriecaes.fr

Identifiant : Matricule Inserm (8 chiffres)

Mot de passe (première connexion) : Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022. Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

Rendez-vous sur votre billetterie pour télécharger votre application mobile !

Consultez toutes les informations du Caes Inserm sur notre site web :

caes.inserm.fr

Des questions ? Consultez notre [FAQ](#)